FADEV

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 10 JUIN 2017

1. Convocation et quorum

Le samedi 10 juin 2017 à 10h00, les actionnaires de la société coopérative FADEV, société anonyme à capital variable, à Directoire et Conseil de Surveillance, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à MUNDO-M, 47 avenue Pasteur, 93100 MONTREUIL sur convocation du Directoire en date du 5 mai 2017.
Il a été établi une feuille de présence qui est signée par chaque actionnaire entrant en séance, à laquelle sont annexés les pouvoirs des actionnaires représentés et les formulaires de vote par correspondance.
Conformément aux statuts, l'assemblée est présidée par Florian Peudevin, Président du Directoire de FADEV.
Alain Larreture et Antoine Raes, acceptants, sont appelés comme scrutateurs.
Le Bureau de l'Assemblée ainsi constitué désigne Mylène Chouzenoux comme secrétaire.
Le Président constate, d'après la feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau que :

- 10 actionnaires sont présents
- 13 actionnaires ont donné procuration
- 11 actionnaires ont voté par correspondance

Au total, 34 actionnaires sont présents ou représentés soit plus du cinquième des 71 actionnaires de la société (47,9 %) des sociétaires.
Le Président constate qu'en conséquence l'assemblée générale, régulièrement constituée conformément à l'article 22 des statuts, peut valablement délibérer et statuer de manière ordinaire.
Le Président constate que Monsieur Pascal ANGLARD, Commissaire aux Comptes du FADEV, a été régulièrement convoqué à cette assemblée générale à laquelle il n'a pas pu se joindre ; il a demandé au Président du Directoire de bien vouloir l'en excuser auprès des actionnaires présents. Il sera donné lecture de ses deux rapports.

2. Documentation, ordre du jour et rapports

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée l'ensemble des documents préalablement transmis à l'ensemble des actionnaires à savoir :

- Convocation adressée par le Directoire aux actionnaires
- Rapport de gestion 2016 du Directoire
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées
- Notice avec le rappel des règles de vote par collège et pondération des votes
- Note relative au renouvellement de 2 postes au Conseil de Surveillance
- Texte des huit résolutions proposées par le Directoire au vote des actionnaires en AG

AR

Puis le Président déclare que tous les documents devant, selon la législation en vigueur, être communiqués aux actionnaires ont été tenus à leur disposition dans les bureaux du FADEV à compter de la convocation à l'assemblée et que la société a satisfait dans les conditions légales aux demandes de documents dont elle a été saisie. L'assemblée lui en donne acte.
Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Directoire et présentation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2016
- Rapport du Conseil de Surveillance sur l'exercice écoulé
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31/12/2016
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées
- Approbation des comptes de l'exercice 2016
- Affectation du résultat
- Ratification de la modification du siège social
- Renouvellement du mandat des 2 membres sortants du Conseil de Surveillance
- Questions diverses

RAPPORT DU DIRECTOIRE

Le Directoire est représenté par son président Florian Peudevin et Martin Fleury, membre du Directoire. Johann Fourgeaud, 3è membre du Directoire est absent, excusé.
Le Directoire présente son rapport tel qu'il a été joint à la convocation.
L'année 2016, année de résilience et de consolidation des acquis du FADEV aura permis de démarrer 2017, année du renouveau, dans de bonnes conditions. L'obtention de la convention de financement sur six ans, en début d'année 2017 permettra notre autonomisation financière progressive.
Le résultat net de l'exercice clos au 31/12/2016 s'établit à – 29 338 € du fait d'un niveau de charges d'exploitation (54 686 €) qui n'a pas été couvert par nos produits financiers encore faibles (5 169 €) et la seule subvention Emploi Tremplin (dans l'attente de la subvention AFD qui n'a été obtenu que fin 2016).
A la question d'un des participants à l'assemblée, le Président indique que la valeur nette comptable de la part sociale FADEV au 31/12/2016 (valeur de rachat jusqu'à la prochaine AGO) est de 8,66 €.
Compte tenu de la qualité du portefeuille au 31/12/2016, le Directoire n'a pas pris de provisions pour risque de perte à fin 2016 ; une politique des provisions à prendre en fin d'année sera définie par le Directoire avant la clôture de l'exercice 2017.

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

En l'absence du Commissaire aux Comptes, le président donne lecture des deux rapports du Commissaire aux Comptes (rapport sur les comptes de l'exercice clos et rapport spécial sur les conventions réglementées) ; en conclusion de son rapport sur les comptes de l'exercice clos, le Commissaire aux Comptes «n'a pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels».
Concernant les conventions réglementées, le Commissaire aux Comptes mentionne la convention de transfert des actifs détenus par GARRIGUE en Afrique (compartiment Fonds Afrique) vers le FADEV, convention signée le 30/04/16 et approuvée par le Conseil de Surveillance.

AR

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Hubert de Beaumont, Président du Conseil de Surveillance précise que le conseil s'est réuni à cinq reprises au cours de l'exercice 2016 (les 14/1, 23/4, 28/6, 24/9 et 17/12/16).
Le rapport du Directoire et les comptes de l'exercice écoulé ont été présentés par le Directoire au Commissaire aux comptes et au Conseil de Surveillance lors de sa session du 23 mai dernier ; le Conseil n'a pas d'observations particulières à formuler sur ce rapport du Directoire ni sur les comptes de l'exercice 2016.
Au nom du Conseil de Surveillance, Hubert de Beaumont remercie le Directoire pour son implication bénévole et ce malgré une activité professionnelle très prenante par ailleurs pour chacun d'entre eux, et en particulier pour le Président du Directoire ; le Conseil de Surveillance est conscient de la nécessité de renforcer le Directoire et l'équipe opérationnelle avant la fin de l'exercice 2017.
Le Conseil de Surveillance mentionne le renouvellement de l'agrément «Entreprise Solidaire», devenu agrément ESUS, qui nous a été attribué pour deux ans en décembre dernier.

VOTE DES RESOLUTIONS

Pour rappel la pondération des votes par collèges constitués est la suivante, conformément à l'article 18.2 des statuts :

Nom du collège	Pondération des votes
Salariés et bénévoles actifs	10%
Particuliers solidaires	30 %
Bénéficiaires Africains	10%
Organisations pour le développement économiques des PED	30 %
Organisations de soutien à l'ESS	20 %

L'assemblée donne son accord pour un vote à main levée pour les résolutions 1 à 8.

PREMIÈRE RÉSOLUTION *(Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016)*
L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport de gestion du Directoire, ainsi que du rapport du Conseil de Surveillance sur la gestion du directoire et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes ainsi que des explications complémentaires fournies verbalement, approuve dans toutes leurs parties le rapport du Directoire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'ils ont été présentés.

Elle approuve en conséquence les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, et notamment, conformément aux dispositions des articles 223 quater et quinquies du Code général des impôts, le montant global des charges non déductibles des résultats imposables qui s'est élevé à 0 euros et qui a donné lieu à un impôt sur les sociétés de 0 euro.

Nombre de votants : 34

AR

Collège	Pour	Contre	Abstention	Vote du collège	Poids du vote
Salariés et bénévoles actifs	16			Pour	10 %
Particuliers solidaires	16			Pour	30 %
Africain	-	-	-	-	10 %
Organisations PED	1			Pour	30 %
Organisations ESS	1			Pour	20 %

Résolution adoptée.

DEUXIÈME RÉSOLUTION *(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016)*

L'Assemblée générale constate que la perte de l'exercice 2016 s'élève à 29 338 € et décide, sur proposition du Directoire, d'affecter la perte de l'exercice au report à nouveau, ce qui porte le report à nouveau de (12 080 €) à (41 418 €).

Nombre de votants : 34

Collège	Pour	Contre	Abstention	Vote du collège	Poids du vote
Salariés et bénévoles actifs	16			Pour	10 %
Particuliers solidaires	15		1	Pour	30 %
Africain	-	-	-		10 %
Organisations PED	1			Pour	30 %
Organisations ESS	1			Pour	20 %

Résolution adoptée.

TROISIÈME RÉSOLUTION *(Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce)*

L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, prend acte des conclusions dudit rapport et approuve les conventions qui y sont mentionnées, les personnes concernées ne prenant pas part au vote.

Nombre de votants : 32

Collège	Pour	Contre	Abstention	Vote du collège	Poids du vote
Salariés et bénévoles actifs	15			Pour	10 %
Particuliers solidaires	15		1	Pour	30 %
Africain	-	-	-	-	10 %
Organisations PED	1			Pour	30 %
Organisations ESS	-	-	-	-	20 %

Résolution adoptée.

QUATRIÈME RÉSOLUTION *(Ratification de la modification du siège social)*

L'Assemblée générale ratifie la modification du siège social de la société tel que décidé par le Conseil de Surveillance du 23 mai 2017 à savoir au 47 avenue Pasteur 93100 MONTREUIL.

Nombre de votants : 34

Collège	Pour	Contre	Abstention	Vote du collège	Poids du vote
Salariés et bénévoles actifs	16			Pour	10 %
Particuliers solidaires	16			Pour	30 %
Africain	-	-	-	-	10 %
Organisations PED	1			Pour	30 %
Organisations ESS	1			Pour	20 %

Résolution adoptée.

CINQUIEME RESOLUTION *(Renouvellement du mandat de Cécile CARLIER au Conseil de Surveillance)*

L'Assemblée générale renouvelle le mandat de Cécile CARLIER au Conseil de Surveillance (son mandat initial arrivant à échéance à cette Assemblée générale)

Nombre de votants : 33 (Cécile CARLIER ne prenant pas part au vote)

AR

Collège	Pour	Contre	Abstention	Vote du collège	Poids du vote
Salariés et bénévoles actifs	15			Pour	10 %
Particuliers solidaires	16			Pour	30 %
Africain	-	-	-	-	10 %
Organisations PED	1			Pour	30 %
Organisations ESS	1			Pour	20 %

Résolution adoptée.

SIXIEME RESOLUTION *(Renouvellement du mandat de Dominique CARLIEZ au Conseil de Surveillance)*

L'Assemblée générale renouvelle le mandat de Dominique CARLIEZ au Conseil de Surveillance (son mandat initial arrivant à échéance à cette Assemblée générale)

Nombre de votants : 33 (Dominique CARLIEZ ne prenant pas part au vote)

Collège	Pour	Contre	Abstention	Vote du collège	Poids du vote
Salariés et bénévoles actifs	15			Pour	10 %
Particuliers solidaires	16			Pour	30 %
Africain	-	-	-	-	10 %
Organisations PED	1			Pour	30 %
Organisations ESS	1			Pour	20 %

Résolution adoptée

SEPTIEME RÉSOLUTION *(Jetons de présence)*

L'Assemblée générale décide de fixer à la somme de 0 euros le montant des jetons de présence alloués au Conseil de Surveillance pour l'exercice 2016.

Nombre de votants : 34

AR

Collège	Pour	Contre	Abstention	Vote du collège	Poids du vote
Salariés et bénévoles actifs	16			Pour	10 %
Particuliers solidaires	15		1	Pour	30 %
Africain	-	-	-	-	10 %
Organisations PED	1			Pour	30 %
Organisations ESS	1			Pour	20 %

Résolution adoptée.

HUITIEME RÉSOLUTION *(Pouvoirs en vue des formalités)*

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes en vue de l'accomplissement des formalités légales.

Nombre de votants : 34

Collège	Pour	Contre	Abstention	Vote du collège	Poids du vote
Salariés et bénévoles actifs	16			Pour	10 %
Particuliers solidaires	16			Pour	30 %
Africain	-	-	-	-	10 %
Organisations PED	1			Pour	30 %
Organisations ESS	1			Pour	20 %

Résolution adoptée.

QUESTIONS DIVERSES

Importance d'une réelle stratégie de communication

A la question d'un participant « comment comptez-vous atteindre vos objectifs de levée de fonds auprès des particuliers », Martin Fleury, en charge de la communication au sein du Directoire, réfléchit à une véritable stratégie de communication qui fera l'objet d'une note écrite, laquelle sous-tendra la fiche de poste et le profil du chargé de communication qu'il est prévu de recruter en septembre 2017.

AR

Mobilisation des institutionnels du développement solidaire en Afrique et de l'ESS
Les objectifs de levée de fonds auprès des institutionnels sont également ambitieuses pour cette année 2017 ; pour y parvenir le Président du Directoire rappelle que notre partenaire historique GARRIGUE accompagne la montée en charge du FADEV en abondant régulièrement sa participation au capital du FADEV à due concurrence de 30% du capital social levé par FADEV ; par ailleurs, le protocole signé en mars 2015 avec la Fondation Grameen Crédit Agricole (GCA) prévoit un abondement significatif (2ème souscription de GCA) aussitôt que nous sommes en mesure de fournir « un engagement ferme de subvention d'un montant minimal de 250 000 € … » ce qui est maintenant le cas. Enfin, le Directoire sollicite les sociétaires bénévoles actifs pour faire connaître et introduire le FADEV auprès des Institutionnels de l'ESS et des fonds qui seraient disposés à prendre une participation dans le capital du FADEV ; cet axe de travail est la priorité du Directoire pour le 2ème semestre 2017.

Nombre d'investissements prévus en 2017 et alimentation du *deal flow* du FADEV
Le plan de développement du FADEV (Business Plan) présenté à l'AFD prévoit de réaliser 8 à 10 investissements en 2017 ; cet objectif est ambitieux mais pas impossible, dans la mesure où 3 missions de terrain sont programmées en 2017 (Mali en février 2017, Cameroun en mars et Côte d'Ivoire en octobre) ; les 2 premières missions ont permis de faire remonter un nombre important de prospects (plus d'une dizaine) ; le Directoire proposera prochainement à l'AFD, pour avis de non objection, l'évolution de la rémunération de nos partenaires africains, à l'intérieur du budget global pour les 6 années à venir, qui devra permettre de remotiver nos partenaires.

Lancement du questionnaire « portraits de souscripteurs du FADEV »
Martin Fleury, membre du Directoire, profite de l'AG pour présenter le questionnaire remis à chacun des actionnaires présents. La participation à ce questionnaire permettra d'alimenter les réseaux sociaux du FADEV.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30 h

Les membres du bureau de l'Assemblée générale

Le Président	Scrutateur 1	Scrutateur 2
Florian Peudevin	Antoine Raes	Alain Larreture